SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Autorité contractante : Mairie de Cotonou

TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE LA VILLE DE COTONOU

Référence SIGMAP : T_DST_83223

AVIS N° : 031 .../23/MCOT/PRMP/SP-PRMP du 19/10/ 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (PPMP version 4) de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 septembre 2023

2. La Mairie de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur financement extérieur ; afin de financer *les* travaux de réhabilitation des centres de santé de la ville de Cotonou et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché objet du présent avis.

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire du Centre de Santé d'Agla et de Zogbo **(LOT 1)** ;
- Travaux de réhabilitation du centre de santé d'Ahouansori Agué, de la maternité et du dispensaire du centre de santé d'Avotrou **(LOT2)** ;
- Travaux de Réhabilitation du centre de santé de Gankpodo **(LOT3)** ;

NB : Compte tenu de la simultanéité de l'exécution des travaux, un candidat peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Les variantes ne sont pas permises.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

➢ Capacité technique et expériences :

* Être spécialisé dans le domaine de construction des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

* avoir réalisé **deux (02) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiments** de montant égal à **soixante-dix millions (70 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 1, de quatre-vingt-dix (90 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 2 et soixante millions (60 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 3,** au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours, justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

* disposer par lot **d'un personnel** distinct ayant les qualifications ci-après :

- Un (01) Conducteur des travaux (BAC + 5 ans en Génie Civil) avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et deux (02) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments ;
- Un (01) Chef chantier (Technicien supérieur (BAC + 3 ans en Génie Civil) avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et deux (02) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments ;
- Un (01) un environnementaliste chargé de l'hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) titulaire d'une licence (BAC+3 ans) en aménagement et protection de l'environnement ou génie de l'environnement avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et deux (02) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments.
- **NB :** La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par le curriculum vitae ; des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail

* disposer par lot **des matériels** distincts suivants :

- Une (01) bétonnière de 500 litres
- Un (01) vibreur
- Un (01) camion benne ;
- Une (01) camionnette ;

- Au moins cent (100) échafaudages métalliques et étais ;
- Deux (02) motopompes.

NB : La disponibilité des matériels devra être justifiée par les preuves de propriété ou de location (originale ou copie légalisée).

- **Capacité financière** :

* Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent soixante-sept (50 847 467) FCFA HTVA pour le lot 1 ; soixante-quatre millions neuf cent soixante-onze mille sept cent soixante-treize (64 971 773) FCFA HTVA pour le lot 2 et quarante-deux millions cents sept mille six cent soixante-six (42 107 666) FCFA HTVA pour le lot 3** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

* avoir réalisé au cours des trois dernières année (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaire annuel moyen de **soixante-seize millions (76 000 000) de Francs CFA HTVA pour le lot 1, de quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) de Francs CFA HTVA pour le lot 2 et soixante-trois millions (63 000 000) de Francs CFA HTVA pour le lot 3**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

➢ Capacité technique et expériences :

* Être spécialisé dans le domaine de construction ou des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;

* disposer par lot **d'un personnel** distinct ayant les qualifications ci-après :

- Un personnel d'encadrement : un (01) directeur technique titulaire d'un BAC+5 ans Génie civil avec dix (10) ans d'expérience globale en travaux et ayant participé à cinq (05) marchés dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments de **soixante-dix millions (70 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 1, de quatre-vingt-dix (90 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 2 et soixante millions (60 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour le lot 3,** justifié par des attestations de travail dans une entreprise. Cette attestation de travail devra être appuyée des attestations de bonne fin d'exécution de

l'entreprise concernée assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Un personnel clef :
- Un (01) Conducteur des travaux : Ingénieur de conception (BAC + 5 ans en Génie Civil) avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et trois (03) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments ;
- Un (01) Chef chantier (Technicien supérieur (BAC + 3 ans en Génie Civil) avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et trois (03) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments ;
- Un (01) un environnementaliste chargé de l'hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) titulaire d'une licence (BAC+3 ans) en aménagement et protection de l'environnement ou génie de l'environnement avec cinq (05) ans d'expérience globale en travaux et trois (03) expériences dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments.

NB : La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par le curriculum vitae ; des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail ou bonne fin d'exécution.

* disposer par lot **des matériels** distincts suivants :
  - Une (01) bétonnière de 500 litres
  - Un (01) vibreur
  - Un (01) camion benne ;
  - Une (01) camionnette ;
  - Au moins cent (100) échafaudages métalliques et étais ;
  - Deux (02) motopompes.

NB : La disponibilité des matériels devra être justifiée par les preuves de propriété ou de location (originale ou copie légalisée).

- **Capacité financière :**

* Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent soixante-sept (50 847 467) FCFA HTVA pour le lot 1 ; soixante-quatre millions neuf cent soixante-onze mille sept cent soixante-treize (64 971 773) FCFA HTVA pour le lot 2 et quarante-deux millions cents sept mille six cent**

soixante-six (42 107 666) FCFA HTVA pour le lot 3 justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

* fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **quatre-vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent vingt (83 898 320) de Francs CFA HTVA pour le lot 1, de cent sept millions deux cent trois mille trois cent soixante (107 203 360) de Francs CFA HTVA pour le lot 2 et soixante-neuf millions quatre cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante (69 477 650) de Francs CFA HTVA pour le lot 3,**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois pour chaque lot à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du mardi 24 octobre 2023 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble**, de **8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à

leurs frais par mail. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : néant ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard** le mardi 14 novembre 2023 **10 Heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas **aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.**

10.Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à la **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble à partir de 10 Heures 30 Minutes (heure locale)..**

11. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, d'un montant de :

- **Sept cent soixante-deux mille sept cent douze (762 712) FCFA pour le lot 1 ;**
- **Neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (974 576) FCFA pour le lot 2.**
- **Six cent trente et un mille six cent quinze (631 615) FCFA pour le lot 3.**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***90*** **jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot.**

Cotonou 19/10/23

Manet Floriana C. GAZARD
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS